

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

RAPPORT ANNUEL
DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2013

Éditorial



Notre fédération, fidèle à son engagement depuis 2008, a repositionné en 2013 sa stratégie de développement durable, qui s'inscrit aujourd'hui dans une véritable démarche de responsabilité sociétale », guidée par la volonté de remettre le cœur d'activité social et sociétal de la FFT au centre de notre engagement.

Trois enjeux guident cette stratégie : cohésion sociale, santé et bien-être, ainsi qu'une approche responsable des questions économiques, sociales et environnementales.

L'objectif est ambitieux mais à la mesure de la fédération dont le pôle sociétal est missionné pour mener à bien cette stratégie d'ici la fin de mon mandat.

Un rapide tour d'horizon des actions réalisées durant l'année écoulée, permet de mesurer l'engagement croissant de la fédération, quel que soit le secteur d'activité considéré.

À Roland-Garros, des efforts considérables sont ainsi réalisés chaque année. Réduction et valorisation des déchets, diminution de l'impact carbone, économies d'énergie, accueil des personnes en situation de handicap, sensibilisation des spectateurs au développement durable en général, soutien de projets solidaires et sociaux avec la Journée des Enfants, sont autant d'enjeux qui traduisent notre engagement à faire des Internationaux de France un tournoi toujours plus responsable.

Retenons aussi l'Opération Balle Jaune, action emblématique de notre démarche, conjuguant enjeux environnementaux et sociaux. En 2013, c'est plus d'1,3 million de balles qui ont été récoltées grâce à l'implication des ligues, à l'investissement des bénévoles dans les clubs et à tous les licenciés qui ont participé à l'opération. À tous, je dis tout simplement « merci », preuve que partage et solidarité sont des valeurs fondamentales pour notre fédération.

Plus que jamais, la fédération a l'ambition de poursuivre ses efforts dans cette voie, un engagement qui a d'autant plus de sens qu'il répond pleinement à sa mission de service public.

Jean Gachassin, président de la Fédération Française de Tennis
Avril 2014

4^e RAPPORT ANNUEL DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exercice du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013

Sommaire

4	Présentation de la FFT
6	Notre modèle économique
8	Notre démarche développement durable
	Axe 1 : Grands événements
11	Revue des actions menées
16	Zoom : Gestion des déchets durant Roland-Garros
18	Zoom : Accessibilité des Internationaux de France de Roland-Garros
	Axe 2 : Déploiement fédéral
21	Revue des actions menées
26	Zoom : Opération Balle Jaune
28	Zoom : Actions sociales et solidaires
	Axe 3 : Vie du siège
31	Revue des actions menées
34	Zoom : Gestion de l'eau et de l'énergie au sein du stade Roland-Garros
36	Modernisation du stade Roland-Garros

Présentation de la FFT

La Fédération Française de Tennis, présidée par Jean Gachassin depuis février 2009, est une association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, en charge par délégation ministérielle :

- **de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France** : tennis dans les clubs, enseignement, entraînement, compétitions individuelles et par équipes, championnats de France ;
- **de réunir les clubs affiliés**, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités ;
- **de représenter la France** par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, jeux Olympiques) ;
- **d'organiser de grands tournois** comme les Internationaux de France de Roland-Garros et le BNP Paribas Masters.

UNE FÉDÉRATION DE CLUBS

La FFT est une **fédération de clubs** dont le siège est installé stade Roland-Garros, à Paris.

Elle regroupe, en 2013, 8 027 clubs affiliés relevant de 86 comités départementaux et de 36 ligues régionales, dont 14 ligues mono-départementales (Île-de-France, Corse et outre-mer).

Les ligues sont l'unité administrative de la fédération. Dans le cadre de la politique fédérale et en collaboration avec les comités départementaux, elles élaborent et exécutent les programmes de développement du tennis au niveau régional et local.

GOUVERNANCE

La FFT répond dans son organisation au schéma de gouvernance classique des associations.

C'est une fédération de clubs (eux-mêmes associations autonomes) dont la gouvernance est assurée par un Comité de direction composé de 45 membres bénévoles élus. Ce comité définit la stratégie de la FFT et en contrôle la mise en œuvre par le Bureau fédéral constitué de 15 membres dont un président, un vice-président délégué, un secrétaire général et un trésorier général. Les **membres de ces institutions sont élus pour un mandat de 4 ans**. Une fois par an se tient l'Assemblée générale en présence de l'ensemble des représentants des comités et des ligues. Les dernières élections ont eu lieu en février 2013 pour le mandat 2013-2017.

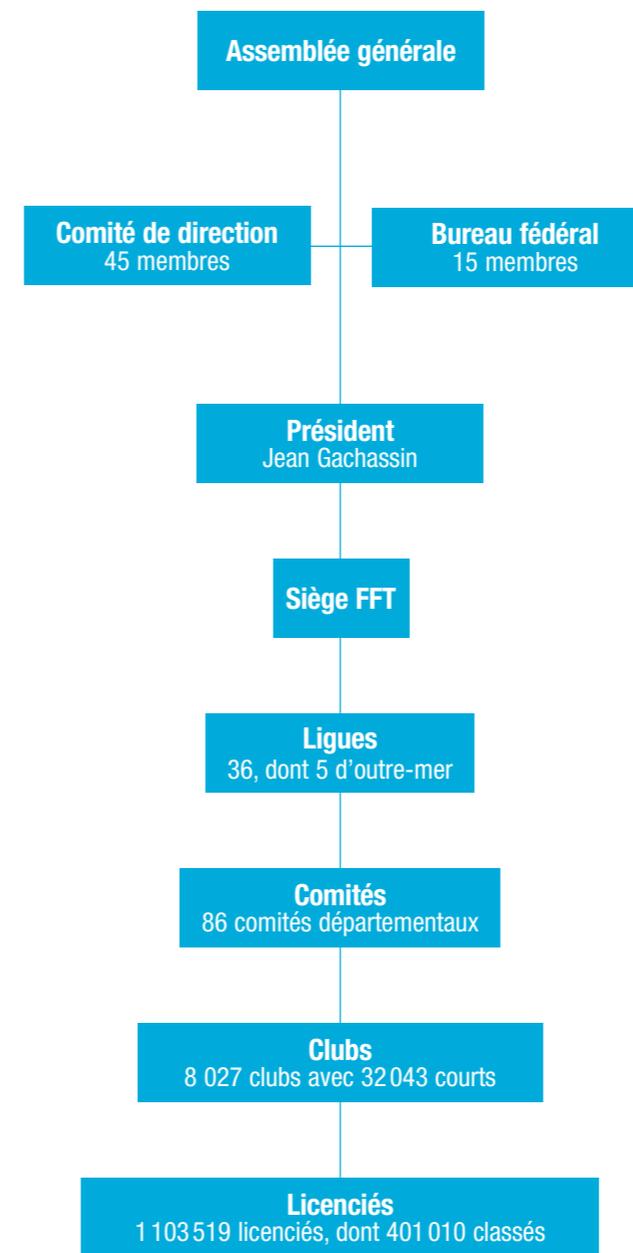
UNE DIRECTION GÉNÉRALE ET DOUZE DIRECTIONS

Le siège de la FFT regroupe, en 2013, 333 salariés permanents à l'année. Les services fédéraux sont organisés autour d'une direction générale et de douze directions :

- Direction technique nationale
- Direction compétitions et équipes de France
- Direction opérationnelle événements
- Direction financière
- Direction des ressources humaines
- Direction logistique, travaux et sécurité
- Direction de la vie fédérale
- Direction «business to consumer» services au public, billetterie, opérations de relations publiques, produits dérivés
- Direction marketing et communication
- Direction «business to business» médias et partenariats
- Direction juridique
- Direction organisation et systèmes d'information

PÔLE SOCIÉTAL

En 2013, à l'occasion de la réélection de Jean Gachassin à la présidence de la Fédération, un Pôle Sociétal a été créé et placé sous l'autorité de Jean-Luc Ténédos, vice-président de la FFT. Ce Pôle coordonne les actions sociétales de la Fédération (développement durable et actions sociales et solidaires).



CHIFFRES CLÉS

Sur l'année sportive 2013, la FFT c'est...

- 1^{er}** sport individuel
- 1 103 519** licenciés, dont 30 % de femmes et plus de 52 % âgés de 18 ans et moins
- 401 010** joueurs classés
- 2 100 491** matchs
- 12 515** tournois
- 32 043** courts
- 27 800** emplois, soit **18 000** éq. temps plein, dont :

5 860 moniteurs et professeurs de tennis (BE-DE)

5 600 assistants moniteurs de tennis (CQP-AMT)

2 événements majeurs du tennis professionnel international : Internationaux de France et BNP Paribas Masters

La France compte un nombre de pratiquants estimé à **5 millions**

En 2013, la Fédération Française de Tennis a mené une étude sur l'impact économique et social du tennis en France et sur le rôle des Internationaux de France dans cet écosystème (réalisée par le BIPE). L'étude démontre que la FFT possède, avec le tournoi de Roland-Garros, un remarquable atout, non seulement pour le tennis français, mais également pour le pays, au travers de ses retombées économiques, des emplois et du rayonnement international générés.

Un modèle économique qui permet le développement du tennis...

La Fédération Française de Tennis affiche une bonne santé financière qui repose sur des revenus diversifiés et un modèle économique spécifique. En effet, elle est la seule fédération sportive française organisant chaque année un événement sportif d'envergure mondiale, les Internationaux de France de Roland-Garros. Grâce à Roland-Garros qui génère plus des trois quarts du produit annuel, la FFT dispose des moyens d'investir pour moderniser ses installations et a ainsi pu consacrer près de 77 millions d'euros au tennis français en 2013. C'est donc véritablement le tennis professionnel qui permet le soutien durable du tennis amateur, faisant de la réussite économique de ce tournoi non pas un but mais un moyen.

DES REVENUS SOLIDES ET DIVERSIFIÉS

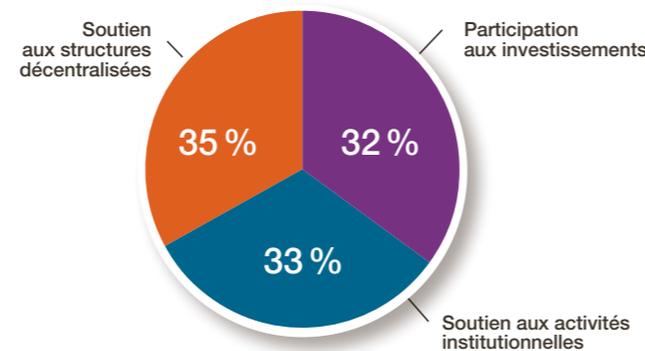
Les produits de la FFT se sont élevés à 208 millions d'euros en 2013. Leur progression, de 5 % en moyenne par an depuis 2000, démontre la capacité de la FFT à pérenniser ses revenus. Année après année, le succès du tournoi, dont l'audience a progressé de 60 % lors de la dernière décennie, s'est accompagné d'une croissance tout aussi régulière du nombre de licenciés. Le produit des licences est stable entre 2012 et 2013, et celui des Internationaux de France en hausse de 8 %. Ces résultats illustrent le succès du tennis dans toutes ses dimensions, amateur comme professionnelle.

LE SOUTIEN ACTIF AU TENNIS FRANÇAIS

Les ressources générées par les Internationaux de France permettent à la FFT de se mobiliser pleinement au service du tennis français dans toute sa diversité. Ainsi en 2013, elle lui a consacré près des deux tiers de la marge dégagée par le tournoi. Les priorités de la fédération sont la formation et la participation à la vie des ligues, des comités départementaux et des clubs. Grâce à son soutien, de nombreux investissements ont été réalisés dans les clubs. Ils visent tout particulièrement la création de courts couverts, la rénovation de courts et l'accessibilité aux

personnes à mobilité réduite. La vitalité du tennis en France repose également sur de nombreuses initiatives dans les domaines éducatif, social et solidaire.

Le tiers restant est quant à lui alloué aux investissements, et plus particulièrement ceux consacrés aux installations du stade afin d'anticiper les attentes de tous les acteurs et publics du tournoi et de pérenniser le succès de celui-ci.



Utilisation des ressources des activités événementielles

... au bénéfice de la société...

Les fédérations sportives se distinguent d'autres organisations par leur mission d'intérêt général et leur caractère non lucratif. Pour la FFT, cette dimension est ancrée historiquement au cœur de sa stratégie. Les moyens que lui procurent les revenus tirés de ses événements majeurs lui permettent de remplir pleinement sa mission de développer le tennis en France, développement qui est générateur de nombreux bénéfices pour la société.

LA VIE ASSOCIATIVE

La FFT existe au travers de sa vie associative présente au sein de ses quelque 8 000 clubs affiliés, lieux de convivialité et de promotion de valeurs éducatives et sportives pour tous. Cette dynamique résulte des bénévoles impliqués dans la vie des clubs : près de 40 000 d'entre eux occupent des fonctions dirigeantes. Au-delà, ce sont les parents et amis de licenciés qui participent à cette vie associative, favorisant ainsi le développement d'un lien social et intergénérationnel fort dans les clubs.

LE RÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

La pratique du tennis est un vecteur fort de sociabilisation et d'éducation à travers les valeurs du sport qu'elle diffuse, tels que le fair-play, le respect des règles, des adversaires et de l'arbitre, ainsi que l'esprit d'équipe. La FFT a à cœur de transmettre ces valeurs et messages à tous ses licenciés, notamment en formant ses enseignants et en sensibilisant les différents acteurs impliqués : dirigeants, parents, compétiteurs, arbitres, etc.

L'INTÉGRATION DE TOUS

La FFT incite ses clubs à améliorer les mécanismes de solidarité et d'intégration par le sport, notamment en se tournant vers des publics éloignés du tennis faute de moyens financiers ou du fait d'un handicap. Une dimension rappelée par sa signature fédérale : « Le tennis, un sport réservé à tous ».

LE MAINTIEN ET L'AMÉLIORATION DE LA FORME ET DE LA SANTÉ

L'activité sportive est reconnue comme source d'amélioration de la santé comme en témoignent les diverses campagnes ministérielles nationales. La pratique du tennis est ainsi promue par la FFT comme un facteur de bien-être et de maintien de la forme voire comme un moyen thérapeutique. Ces caractéristiques s'illustrent notamment par la durée de la pratique du tennis jusqu'à un âge avancé.

... et de l'activité économique française

Au total, le tennis est à l'origine d'un chiffre d'affaires annuel global d'environ **2,2 milliards d'euros**, dont un milliard d'euros par an en production directe. Les différentes composantes de l'écosystème y contribuent de manière équilibrée : les équipementiers représentent 36% de ces résultats, le tennis amateur 28%, le tennis professionnel 27% et les entités fédérales hors tournois 8%.

Le tennis génère près de **28 000 emplois**, répartis sur l'ensemble du territoire qui accompagnent la pratique de près de 1,1 million de licenciés et de 3 millions de pratiquants non licenciés. Le tennis amateur est le premier créateur d'emplois avec 44% de l'ensemble, suivi par le tennis professionnel (31%), les équipementiers (15%) et les entités fédérales (10%).

Enfin, les recettes fiscales liées au tennis français (116 M€) dépassent de 30 M€ les subventions directes dont il peut bénéficier (86 M€).

Deux chiffres pour illustrer l'impact annuel de Roland-Garros : à lui seul, le tournoi a, en 2012, impliqué directement près de 4 700 personnes et généré **289 millions d'euros de PIB**, qui ont bénéficié à l'agglomération parisienne à hauteur de 277 millions d'euros.

Les travaux liés à la modernisation du stade Roland-Garros s'élèveront, eux, à 340 millions d'euros, principalement injectés dans l'économie française.

Les résultats et l'analyse de l'étude réalisée par le BIPE, sur l'impact économique et social du tennis en France, sont consultables sur le site www.fft.fr

Notre démarche développement durable

ORIGINE DE LA DÉMARCHÉ

Notre démarche de développement durable s'est construite étape après étape, dans la continuité de nos activités, et s'inscrit ainsi **en cohérence avec notre stratégie de développement du tennis**. Si la dimension sociale de nos activités semble aussi évidente que la dimension économique pour une entreprise, nous pouvons établir le point de départ de notre démarche développement durable au moment où nous avons également pris la pleine mesure de notre responsabilité environnementale.

Celle-ci s'est concrétisée en 2008 par la signature de la **convention « Tennis et Environnement »** entre les dirigeants de la FFT, le ministère en charge du Développement durable et l'ADEME. Elle s'est traduite rapidement par le lancement d'une action phare, l'**Opération Balle Jaune**, mais aussi, afin de mesurer l'impact réel de nos activités sur le changement climatique, par la réalisation d'un **bilan carbone®** du tournoi de Roland-Garros, suivi du bilan carbone® des activités du siège.

STRUCTURATION DE LA DÉMARCHÉ

Inscrite au programme stratégique FFT2012 de l'équipe dirigeante élue en 2009, notre démarche de développement durable s'est structurée tout au long de ce mandat.

Depuis 2010, elle s'est articulée autour d'un **groupe de travail transversal** à toutes les directions de la fédération, piloté par la direction générale et placé sous l'autorité d'un des principaux élus de la fédération. Fin 2011, un **pôle développement durable**, rattaché à la direction générale, a été constitué afin d'accompagner le déploiement de la démarche.

Parallèlement, une **enveloppe budgétaire** a été allouée afin de permettre le développement d'outils adaptés et le lancement de nouvelles actions.

ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

Les travaux du groupe de travail, composé de douze salariés issus des différentes directions opérationnelles et fonctionnelles, ont conduit à la définition en 2010 d'une politique formalisée de développement durable et à sa déclinaison via un plan d'actions.



La FFT a défini trois enjeux prioritaires qu'elle considère comme relevant de sa responsabilité sociale d'entreprise :

- **La lutte contre le changement climatique**

Cet enjeu global implique, pour nos activités, de travailler à diminuer l'impact du transport de nos licenciés vers leurs clubs, de nos compétiteurs vers les tournois, de nos publics vers nos événements, mais aussi de nos salariés et bénévoles dans le cadre de leurs missions au sein de la fédération ;

- **La consommation responsable**

Elle doit se traduire par la réduction des consommations d'eau et d'énergie à tous les niveaux de notre fédération, la réduction et la valorisation des déchets produits par la pratique du tennis et l'organisation d'événements ou encore l'adoption de pratiques d'achat responsables ;

- **La contribution à la cohésion sociale**

À l'image du sport en général qui véhicule des valeurs sociétales fortes, la pratique du tennis contribue à cette cohésion et constitue un levier d'intégration, de sociabilisation et d'éducation important. Cela implique pour la fédération de continuer à mener des actions éducatives, sociales et solidaires dans le cadre de sa mission de service public en vue de faire du tennis un sport réservé à tous.

PERSPECTIVES 2014

La politique de développement durable de la FFT tend à évoluer pour devenir une véritable **stratégie de responsabilité sociétale**, remettant ainsi officiellement le cœur d'activité social et sociétal de la fédération au centre de sa démarche. Seront ainsi identifiés, à compter de 2014 :

- **3 nouveaux enjeux** : cohésion sociale et ouverture, santé et bien-être, comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

- **9 objectifs stratégiques** :

1. Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la fédération
2. Diffuser nos valeurs auprès de la société
3. Faire du tennis un sport pour tous
4. Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être
5. Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail
6. Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions
7. Concevoir nos produits et acheter de manière responsable
8. Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets
9. Réduire nos impacts liés aux transports

Cette politique a été validée par les instances dirigeantes de la fédération qui ont chargé le groupe de travail de sa mise en œuvre opérationnelle.

Celle-ci s'articule autour de trois périmètres d'intervention :

GRANDS ÉVÉNEMENTS

Intégrer le développement durable dans l'organisation de nos événements : Roland-Garros, BNP Paribas Masters, Coupe Davis, Fed Cup.

DÉPLOIEMENT FÉDÉRAL

Déployer la démarche développement durable à tous les niveaux des structures fédérales, ainsi que dans nos missions d'organisation, de promotion et de développement du tennis.

VIE DU SIÈGE

Intégrer notre responsabilité sociétale dans les activités du siège de la fédération.



AXE 1 GRANDS ÉVÉNEMENTS



Revue des actions menées

Les grands événements sportifs organisés par la FFT (Internationaux de France, BNP Paribas Masters, rencontres Coupe Davis et Fed Cup) impliquent à la fois une forte mobilisation de moyens et une grande concentration d'individus. Le tournoi de Roland-Garros, qui attire chaque année quelque 460 000 personnes, devient ainsi la vitrine mondiale de la fédération. Les actions menées par la FFT pour répondre aux enjeux d'un événement plus responsable se concentrent donc en premier lieu sur Roland-Garros.

RÉDUCTION DE L'IMPACT TRANSPORT

Promotion des transports à faible impact

Dans l'organisation d'un événement, le transport de personnes représente l'impact le plus important en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, le Bilan Carbone réalisé en 2008 démontrait que 93,2 % des émissions étaient liées aux déplacements. En 2013, un nouveau Bilan Carbone a confirmé ces chiffres (92,1%). Forte de ce constat, la FFT a fait de la promotion des transports à faible impact un levier de réduction des émissions. Elle a ainsi lancé un **éco-comparteur** en 2013, mis à disposition des spectateurs sur le site de billetterie, pour les inciter à mesurer et comparer leurs émissions de CO₂ selon le moyen de transport utilisé pour venir au stade.

Afin de limiter le trafic et le stationnement – trop souvent sauvage aux abords du stade lors du tournoi – et pour accompagner la politique de réduction des flux automobiles souhaitée par la Ville de Paris, la FFT a depuis longtemps incité ses spectateurs à utiliser les **transports en commun** pour se rendre au stade. Dans cette optique, la FFT s'efforce, notamment en collaboration avec la RATP, de développer la communication auprès du public dès l'arrivée aux stations de métro à proximité du stade, d'augmenter le nombre de rames aux heures de pointe et d'aménager une signalétique adaptée à la station Porte d'Auteuil et aux abords du stade pour mieux réguler les flux piétons. Cette politique et les efforts de communication ont porté leurs fruits puisque désormais près de la moitié des spectateurs se rendant au stade utilisent les transports en commun ferrés (48,5% en 2013). L'arrivée de Vélib' en 2007 et d'Autolib' en 2012 a permis d'appuyer

la promotion des **transports doux** en offrant une alternative aux spectateurs qui le souhaitent grâce à la présence de plusieurs stations aux abords du stade, néanmoins la contribution de ses deux services aux déplacements des spectateurs demeure anecdotique. Un **nouveau site de covoiturage** a été lancé en 2012. Il bénéficie de la base de covoitureurs la plus large en France et en Europe grâce au réseau européen de **blablacar.com** qui compte plus de 6 millions de membres. Le site a été adapté pour mieux répondre aux attentes des covoitureurs, mais aussi afin de permettre aux ligues, comités ou clubs qui le souhaitent de proposer une formule de covoiturage pour leurs propres événements. Afin d'appuyer ce dispositif et renforcer la communication sur l'engagement de la FFT en faveur du covoiturage, la FFT s'est associée en 2013 à la seconde édition du BlaBlaTour, un grand jeu Facebook organisé par **covoiturage.fr**, qui permettait de faire gagner des places pour les grands événements partenaires.

Enfin, dans le but d'associer les parties prenantes à cette dynamique, deux **tricycles** ont été affrétés pour le transport des publics de Relations Publiques, entre la Porte 0 (accueil Pavillon Tennis) et la Porte I (Porte Suzanne-Lenglen Sud).

Déploiement d'une flotte de véhicules plus « verte »

Depuis quelques années, Peugeot a fortement amélioré sa flotte de véhicules officiels d'un point de vue environnemental. Sur l'édition 2013 de Roland-Garros, 62% de véhicules sont moins polluants, dont 2% **électriques**, 11% **hybrides** et 48,5% motorisés **e-HDI** (« stop & start »). En 2011, la flotte comptait seulement 7% de ces types de véhicules (2% électriques et 5% e-HDI).

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Progressivement, différents dispositifs de **tri sélectif** ont été mis en place sur le tournoi, ainsi en 2013 ce sont près de 93 tonnes de déchets recyclables (plastiques, métaux, papier, carton, bois, verres et capsules de café) qui ont été triés soit 23 % des volumes de déchets générés. Par ailleurs, depuis 2010, les gobelets en carton ont été remplacés par des gobelets réutilisables et consignés, ce qui a permis d'éviter en 2013 la production de près de 1,8 tonne de gobelets carton.

Dans les zones dédiées à la presse, principale consommatrice de papier sur le tournoi, **la diffusion des éditions** s'opère sur demande uniquement et le papier servant pour les impressions est récupéré pour être recyclé. Par ailleurs, la quasi-totalité des supports de communication distribués ou vendus sur le tournoi est imprimée sur papier recyclé.

Enfin depuis 2012, afin de réduire la distribution de documents papier sur le stand fédéral, une borne de **dématérialisation** des différents documents fédéraux a été installée sur le court n° 13 (« Tennis Club ») pendant le tournoi. Elle permet de recevoir par courriel les documents désirés. Cette borne est réutilisée sur les autres grands événements organisés par la FFT.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS PLUS RESPONSABLES

Dans le cadre de son **offre de restauration**, la FFT travaille avec ses prestataires pour y intégrer des **produits dits « responsables »**. Certains sont ainsi issus de l'agriculture biologique comme les desserts à base de fruits ou encore

quelques sandwiches afin de proposer aux spectateurs une plus grande variété de produits.

Une offre de **produits « bien-être »**, basée sur des fruits et légumes et des produits peu gras notamment, est proposée depuis deux ans sur un stand de restauration situé au cœur du stade et, depuis 2012, disponible en précommande sur Internet. Pour ce service par Internet, le sac de restauration papier a été remplacé par un sac en coton plus facilement réutilisable.

Ces produits ayant moins de succès que les produits classiques de grande consommation, cette offre a été renforcée en 2013 pour la rendre plus visible et plus accessible aux épiceriers.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

La fédération sensibilise tout au long du tournoi ses publics sur les enjeux d'un événement responsable, notamment grâce à des **supports d'information** et de communication (affiches, écrans, guides, presse, Internet, etc.). L'accent y est plus particulièrement mis lors de la Journée mondiale de l'environnement qui a lieu tous les ans le 5 juin, en plein cœur de l'événement.

Depuis 2012, la FFT a mis en place une **équipe verte** chargée d'informer les spectateurs sur la démarche développement durable de la FFT à Roland-Garros, et notamment sur le tri dans le stade et les modes de transport alternatifs. En 2013, deux **observateurs de tri** ont renforcé le dispositif, avec pour mission de remonter les dysfonctionnements, informer et sensibiliser les prestataires et s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de tri.

ACCESSIBILITÉ AU TOURNOI

À la suite de la **concertation** et de l'étude menée sur l'accessibilité au tournoi en 2011, **une charte d'accessibilité et un schéma directeur** ont été mis en place. Ainsi, dès l'édition suivante, plusieurs améliorations ont été apportées : installation d'un ascenseur adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour accéder plus aisément aux différents niveaux du court Suzanne-Lenglen ; mise en place de services de billetterie et d'accueil adaptés et dédiés, de navettes PMR (proposées par Peugeot) ; amélioration des tribunes PMR sur les courts annexes et de la qualité de l'information à destination des personnes en situation de handicap (PSH) ou de fragilité. En 2013, de nouvelles avancées ont été apportées, telles la vocalisation du site internet Roland-Garros (l'outil de lecture ayant été déclenché 120 000 fois) et l'amélioration du confort d'usage avec la mise à disposition des mal-marchants de 4 fauteuils roulants le temps de leur visite.

ÉTHIQUE

La lutte contre les risques de corruption liés aux paris sportifs

L'offre de paris en ligne présente un risque d'atteinte à l'intégrité des compétitions organisées par la FFT. Pour faire face à cette menace, la FFT a poursuivi en 2013 les efforts initiés des 2008 dans ce domaine.

Information et sensibilisation des publics

Afin de sensibiliser tous les publics aux risques liés aux paris en ligne, la FFT met en place, pendant ses tournois, des affichettes rappelant l'interdiction de parier dans l'enceinte du stade Roland-Garros et du Palais Omnisports de Paris-Bercy (POPB). Des messages diffusés au microphone et sur écran complètent cette prévention. Également, grâce à un firewall, le réseau WiFi des deux enceintes ne permet pas l'accès aux sites de paris en ligne.

Engagement des acteurs du tournoi

La FFT demande aux publics les plus exposés de s'engager à ne pas parier en faisant signer une charte aux personnes accréditées et aux joueurs. Elle collabore également avec la Tennis

Integrity Unit qui a été mise en place par les différentes entités du tennis international pour identifier les éventuels cas de corruption et sensibiliser les joueurs aux dangers qui les entourent.

Dispositif de surveillance

Pendant le déroulement des tournois, la FFT enregistre tous les matchs afin que ceux ayant pu éveiller des soupçons puissent être visionnés par d'anciens joueurs professionnels.

La police des courses et jeux est aussi présente à Roland-Garros et au POPB afin de pouvoir intervenir en cas de besoin, et, pour limiter les risques de corruption, les arbitres ne sont désignés que le matin des matchs.

Enfin, la FFT surveille les sites de paris agréés pour s'assurer que l'offre proposée reste dans le cadre contractuel établi. Une surveillance des sites de paris non agréés est également réalisée dans le monde entier par une société de monitoring.

Plan de prévention et de formation

En 2013, la FFT a initié un plan de prévention et sensibilisation aux risques de corruption et de paris sur des matchs arrangés. Il s'agit de permettre à des personnes « clés » de comprendre dans le détail la problématique des paris et des matchs truqués et par la suite de dispenser une formation sur le terrain.

Une action de formation a donc été engagée afin de former des Conseillers Techniques Régionaux, des entraîneurs et des responsables du haut niveau, à l'aide d'outils spécifiques développés à cette fin (vidéo et fascicules par exemple). Un séminaire de formation a notamment été organisé pendant deux jours en septembre 2013 à la FFT. Lors de ce séminaire, des spécialistes de la question ont pu exposer en détail les problématiques des paris sportifs aux futurs formateurs.



Au total, en 2013, 42 entraîneurs, 101 joueurs et joueuses et 22 préparateurs physiques et membres du staff médical ont ainsi été formés.

Un plan de sensibilisation d'un public plus large (salariés et dirigeants FFT, dirigeants de clubs, enseignants professionnels, partenaires, médias etc.) a également été lancé à travers des plateformes d'information à la fois papier et électronique (site internet de la FFT, Tennis Info notamment). La FFT a notamment participé à l'élaboration et la diffusion de la plaquette de sensibilisation des risques liés aux paris sportifs avec le CNOSF. Enfin, la FFT a nommé un référent DTN et un délégué intégrité pour assurer l'interface de tous les problèmes liés aux paris sportifs qui pourraient se présenter.

La lutte contre le dopage

Chaque année depuis 1990, des **contrôles antidopage** sont effectués sous la responsabilité de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) qui, depuis janvier 2007, supervise les contrôles antidopage de l'ensemble des épreuves du circuit (ATP, WTA et ITF) et de celles du Grand Chelem.

En 2013, sur l'ensemble de la saison, plus de 2 000 contrôles urinaires et sanguins ont été opérés par l'IDTM (International Doping Test and Management) sur les circuits masculin et féminin. Ainsi, près de 200 contrôles ont été effectués durant les Internationaux de France auprès des joueurs figurant dans les tableaux finaux Messieurs et Dames des épreuves de

simple et de double, les tableaux de qualification et de juniors. Les locaux spécialement dédiés à ces contrôles sont intégrés dans les installations réservées aux joueurs, à proximité immédiate des vestiaires.

DÉMARCHE COMMUNE AVEC LES PARTENAIRES

La plupart des partenaires du tournoi étant eux aussi investis dans une démarche de développement durable, la FFT les incite à s'engager à ses côtés dans des actions visant à rendre l'organisation de ses tournois plus responsable. **Plusieurs initiatives de partenaires** ont ainsi déjà vu le jour et méritent d'être soulignées : formation à l'éco-conduite et flotte moins polluante (Peugeot) ; Green IT (IBM) ; capsules recyclées et tasses réutilisables (Nespresso).

Afin d'approfondir les possibilités d'actions et d'initiatives communes, **une rencontre officielle avec les responsables développement durable** des entreprises partenaires est organisée depuis l'édition 2012 du tournoi.

En 2013, elle a permis à IBM et Peugeot de présenter l'initiative Smarter Cities à Roland-Garros : IBM a réalisé une démonstration de l'IOC, Centre d'Opérations Intelligent, en s'assurant la collecte d'informations environnementales en mobilité sur des Peugeot Ion.

INDICATEURS CLÉS

	2013	2012	2011	2010
Production de déchets				
Volume de déchets banals du tournoi de Roland-Garros (tonnes)	304,5	343,5	278,8	320,3
Volume de déchets recyclés (tonnes)	92,8	72,4	76,3	46,7
Transports depuis l'Île-de-France				
Part des spectateurs utilisant les transports à faible impact pour se rendre au stade	58,5 %	55,9 %	49,5 %	43,3 %
- dont métro, RER, transiliens, etc.	48,5 %	48,3 %	45,3 %	36,4 %
- dont à pied ou à vélo	10 %	7,6 %	4,2 %	6,9 %
Part des spectateurs venant en transports collectifs motorisés pour se rendre au stade (bus RATP ou car)	11,4 %	8,6 %	10,7 %	7,4 %



ZOOM

GESTION DES DÉCHETS DURANT ROLAND-GARROS

Des événements de la taille des Internationaux de France génèrent d'importants volumes de déchets, liés notamment aux aménagements des structures temporaires, au conditionnement des matières entrantes et à la restauration. Les volumes sont tels – près de 400 tonnes en 2013 sur une période de deux mois et demi – que cela implique la mise en place d'un dispositif logistique adapté. Aussi, dans une démarche d'économie et de moindre impact environnemental, la FFT suit la logique des « 3R » : Réduire-Réutiliser-Recycler. Aussi la destination des déchets triés est-elle identifiée. Enfin, elle bénéficie depuis 2010 de l'expertise d'Éco-Emballages pour améliorer le dispositif, notamment les messages envers les différentes populations du stade.

UN SYSTÈME EFFICACE DE COLLECTE

Les allées empruntées par le grand public et les zones dédiées à l'organisation, aux médias ou aux joueurs sont équipées de poubelles bi-flux permettant le tri sélectif. Près de 300 containers, installés dans tout le stade, permettent de récupérer le contenu de ces poubelles ainsi que les déchets des stands et des divers restaurants. Plus de 200 personnes sont employées pour la propreté du site et ont notamment en charge la collecte des déchets dans le stade.

RÉDUIRE-RÉUTILISER-RECYCLER

Réduire : la meilleure solution pour réduire l'impact des déchets serait... de ne pas en produire. La fédération s'est donc penchée dans un premier temps sur les actions permettant d'éviter la production de déchets : les bouteilles en verre utilisées dans la restauration assise sont consignées ou triées afin d'être recyclées ; les sacs de caisse sont fabriqués en papier et leur distribution a été réduite ; la distribution de flyers sur l'événement est quasi nulle ; et depuis 2010, le tournoi a adopté un système de gobelets consignés et réutilisables. Ainsi, sur l'édition 2013, on estime que l'utilisation de 172 300 gobelets a permis d'éviter la consommation de 1,8 tonne de carton.

Réutiliser : les Internationaux de France étant un événement annuel se déroulant chaque année sur le même site, de nombreux éléments sont réutilisés sur plusieurs années, afin d'allonger la durée de vie de leur utilisation. Le tournoi a surtout de plus en plus recours à la location de matériels, évitant ainsi de produire des déchets à la fin de l'événement. Le tournoi produit également des déchets plus atypiques comme le cordage ou les balles de tennis (plus de 60 000 balles utilisées chaque année). Remplacées tous les neuf jeux, celles-ci ne finissent pourtant pas à la poubelle. Elles sont pour la plupart réutilisées au sein du Centre national d'entraînement ou données à des clubs, et une

partie est également revendue comme souvenir aux spectateurs du tournoi. En fin de course, elles peuvent également rejoindre les volumes collectés lors de l'Opération Balle Jaune.

Recycler : à Roland-Garros, le tri du verre (43 tonnes en 2013), des papiers/cartons (25 tonnes en 2012) et des déchets liés aux chantiers et installations temporaires existe depuis plusieurs années. Le tournoi a lancé le tri sélectif pour le grand public en 2010. Ce dispositif recueille principalement les contenants des boissons consommées dans l'enceinte du stade : en majorité des bouteilles plastique et des canettes métalliques. Les petits déchets, tels que les capsules de café, sont également concernés avec près de 1,5 tonne de capsules recyclées en 2013.

DÉCHETS TRIÉS : QUELLE DESTINATION ?

La FFT s'est assurée de la destination des déchets recyclables triés lors de son événement phare. Ainsi, après un passage par un centre de tri au port de Gennevilliers dont une grande partie du fret se fait par voie fluviale, les cartons sont renvoyés en vue d'être recyclés dans l'industrie papetière ; le bois est transformé en copeaux soit pour alimenter des chaufferies, soit pour être utilisé dans la fabrication de panneau de particules ; le verre est dirigé vers des verreries pour réemploi ; les bouteilles plastiques sont acheminées vers l'unique installation en France permettant de produire de nouvelles bouteilles plastiques à partir d'anciennes recyclées ; les canettes métalliques sont acheminées vers une fonderie pour réemploi ; les déchets verts sont utilisés pour le compostage ; enfin les capsules Nespresso sont récupérées par Nespresso afin de séparer et récupérer l'aluminium pour le recycler et le marc de café pour faire du compost. Le reste des déchets non recyclables (hors gravats) est envoyé dans un centre d'incinération pour valorisation énergétique.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Depuis 2009, l'accent a été mis sur l'amélioration de la sensibilisation du public. Les supports d'information ont été multipliés et les messages retravaillés afin d'être plus clairs et de simplifier le geste de tri.

Dans cette même optique depuis 2012, une « équipe verte », composée de cinq binômes itinérants, a été déployée, avec pour mission principale d'informer et de conseiller les spectateurs sur le tri mais aussi plus globalement sur les thématiques de l'événement dit responsable (transport, restauration, gestion eau/énergie, etc.). En 2013, un binôme d'observateurs du tri a permis d'étudier la gestion des déchets hors grand public afin d'adapter le dispositif en 2014 pour améliorer les résultats du tri et du recyclage.

CONTRAINTES ET AXES D'AMÉLIORATION

L'efficacité du dispositif de gestion des déchets est aujourd'hui limitée par la surface disponible au sein du stade. Le manque de place pour l'entreposage des containers ainsi que l'impossibilité d'organiser les flux de gestion de ces derniers hors des allées empruntées par les spectateurs créent de nombreuses interférences entre le dispositif de tri destiné à l'organisation et celui destiné au grand public.

Dans le cadre de la modernisation du stade Roland-Garros, ces flux seront mieux intégrés dans les nouvelles infrastructures afin de dégager de nouveaux espaces.

En attendant ces nouvelles installations, plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés. Ainsi, en 2013, de nombreux contenants ont été remplacés par d'autres mieux adaptés au tri sélectif afin aussi d'harmoniser le mobilier et les consignes sur l'ensemble du stade.



« Geste préféré des Français pour préserver l'environnement, le tri sélectif s'installe peu à peu sur les grands événements pour en limiter l'impact environnemental. La FFT l'a bien compris et a intégré, depuis 2010, un dispositif de tri ambitieux sur les Internationaux de France, dispositif qui s'améliore d'année en année. Depuis trois ans, les équipes d'Éco-Emballages accompagnent la FFT dans ce travail. Nous avons notamment travaillé à adapter la signalétique afin de la rendre plus pédagogique et plus visible pour le public. Sur la dernière édition, nous l'avons accompagnée sur la formation et le suivi de l'équipe verte mobilisée pour guider les spectateurs dans leurs gestes de tri. Cette équipe représente un atout indéniable pour la réussite de ce dispositif et Éco-Emballages continuera à apporter à la FFT son expertise afin de progresser et de recycler davantage encore. » **Éric Brac de La Perrière, directeur général Éco-Emballages**

ZOOM

ACCESSIBILITÉ DES INTERNATIONAUX DE FRANCE DE ROLAND-GARROS

L'AMBITION DU DISPOSITIF

La FFT a l'ambition de faire du tennis un sport réservé à tous. Afin de répondre à cet enjeu prioritaire, elle a mis en place depuis plusieurs années des mesures pour développer les activités de tennis handisport et de tennis sport adapté, faisant du tennis l'un des sports les plus pratiqués par les personnes en situation de handicap (PSH). C'est donc tout naturellement que lors de l'initiation de sa démarche de développement durable, elle s'est penchée sur la notion d'accessibilité. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées offre une lecture inversée du handicap, considérant que c'est l'environnement qui génère des situations handicapantes et non une lésion physique, sensorielle ou mentale. Pour la FFT, cette loi a été perçue comme l'opportunité d'améliorer la cohérence, la sécurité et le confort d'usage de ses installations afin d'offrir, dans toute la mesure du possible, le même niveau de service et la même qualité d'accueil à l'ensemble de ses publics, qu'ils soient en situation de handicap ou non.

LA DÉFINITION D'UN CADRE

Un travail global d'analyse a été mené courant 2011 avec un organisme expert en conception universelle*. Tout d'abord, une analyse in situ a été menée afin d'observer le site, pendant et hors tournoi. Puis, une démarche de concertation entre les organisateurs du tournoi et les associations représentantes des PSH, potentiels spectateurs de Roland-Garros, a été mise en place afin de recueillir leurs avis et recommandations. Enfin, une étude de l'information disponible

***Conception universelle** : conception de produits, d'équipements, de programmes et de services pouvant être utilisés par tous, sans nécessiter d'adaptation ou de conception spéciale.

en amont (notamment sur les sites Internet) a été réalisée afin de favoriser une accessibilité totale sur l'ensemble des services au public.

Cette démarche a permis à la FFT de définir sa stratégie en matière d'accessibilité de l'événement Roland-Garros. Elle s'est concrétisée par l'adoption, début 2012, d'une charte accessibilité affichant l'ambition générale et les engagements de la FFT et d'un schéma directeur accessibilité présentant des mesures concrètes et opérationnelles. Ce dernier a permis de cibler les actions à mettre en place pour les Internationaux de France. Adapté aux spécificités de notre événement, il se décline ainsi selon six types d'actions relatives à la billetterie, l'information et l'accueil du public, l'accès au site, la circulation et l'orientation, l'accès et le placement sur les courts, l'amélioration des infrastructures et, plus globalement, l'amélioration continue du dispositif.

LES ACTIONS RÉALISÉES LORS DES ÉDITIONS 2012 ET 2013

L'implication des élus, des directions et des salariés de la FFT dans cette démarche, et notamment leur rencontre avec des PSH dans le cadre de la concertation, a permis de changer leur regard sur le handicap. Ce processus de concertation est



maintenu chaque année. De ce fait, le réflexe d'intégrer dans chaque projet ou décision l'accessibilité s'est normalisé et des changements notables ont pu être intégrés dès l'édition 2012. Ainsi, des rampes pour les stands accueillant du public et des banques d'accueil adaptées aux utilisateurs de fauteuils roulants (UFR) ont été généralisées. Par ailleurs, un service d'accueil aux portes dédié a été mis en place afin d'informer et aiguiller les différents visiteurs en situation de handicap.

Pour permettre à ces publics d'accéder de manière autonome et plus aisément au site de Roland-Garros, un service de navettes spéciales a été mis en place depuis les divers parkings et la Porte d'Auteuil. Le transporteur officiel Peugeot a mis à disposition un véhicule adapté sur la quinzaine.

En termes d'infrastructures, la mise en place d'un ascenseur pour accéder à tous les niveaux du court Suzanne-Lenglen a grandement amélioré la circulation sur et autour de ce court. En 2013, les pages du site rolandgarros.com ont été vocalisées pour faciliter l'accès à l'information pour les personnes déficientes visuelles ou toutes celles préférant un contenu audio plutôt qu'écrit. Enfin, pour les personnes mal-marchantes et fatiguées, quatre fauteuils roulants étaient mis à disposition.

L'ÉTUDE DE SATISFACTION DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

En 2013, nous avons souhaité connaître le degré de satisfaction des personnes à mobilité réduite (et utilisant les services de notre billetterie dédiée). Il en ressort que 73 % de ces personnes sont des habituées du tournoi et pour près d'un quart d'entre

elles, l'accessibilité au stade s'est améliorée ces dernières années. Cette étude a permis d'identifier par ailleurs des points d'amélioration : le confort d'assise, l'accessibilité de certaines zones (de restauration et d'animation notamment) et le besoin de zones de parkings dédiées. En effet, en raison du manque de transports en commun accessibles, cette population se rend au stade pour 73 % en véhicule privé.

LES PERSPECTIVES

Si l'emplacement actuel des PMR est favorable (à proximité immédiate du court et des joueurs), il est aussi limité (20 places sur le court Philippe-Chatrier par exemple), ces zones ne permettant l'accès qu'à un nombre restreint de personnes. Dans le cadre du projet de nouveau stade Roland-Garros, les nouveaux courts pourront accueillir un nombre plus élevé de personnes en fauteuil et, sur le court Philippe-Chatrier rénové, les emplacements pourront être choisis dans différentes catégories de places. Ainsi, l'amélioration des infrastructures des courts en termes d'adaptation aux PSH est fortement liée à la réalisation du projet de modernisation, qui devrait concerner la totalité du stade actuel à l'exception du court Suzanne-Lenglen.

Néanmoins, afin de répondre dès à présent à certaines situations handicapantes, les équipes organisatrices du tournoi ont à cœur d'offrir des services pouvant y pallier. Aussi, au-delà de l'accès des PMR, la FFT étudie la meilleure manière de faciliter l'accessibilité du tournoi aux personnes concernées par une déficience autre que la motricité : auditive, visuelle, mentale, etc.

“ La FFT, qui s'était engagée à rendre le stade Roland-Garros accessible à toutes les déficiences, a su en peu de temps relever le défi. Afin d'appréhender au mieux les besoins spécifiques du public en situation de handicap, elle a entamé depuis deux ans une concertation active avec les associations représentatives du handicap. La plateforme élévatrice du court Suzanne-Lenglen, les navettes PMR ou encore le travail sur la signalétique sont autant d'exemples positifs, fruits de cette collaboration. En tant que membres de la Commission accessibilité, nous avons fortement apprécié la qualité du travail entrepris. Nous avons été écoutés et entendus. Nous espérons que cette dynamique se poursuivra dans les années à venir afin que tous les spectateurs puissent apprécier pleinement le spectacle unique offert par le tennis français. ”

Frédéric Raza, conseiller technique accessibilité et conception universelle, Association des paralysés de France.



AXE 2 DÉPLOIEMENT FÉDÉRAL



Revue des actions menées

En tant que fédération sportive chargée de soutenir et de coordonner les activités de plus de 8 000 clubs en France, la FFT se doit de déployer sa démarche développement durable à tous les niveaux des structures fédérales, ainsi que dans les missions d'organisation, de promotion et de développement du tennis.

CONSTITUTION D'UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE

À la suite d'une enquête réalisée fin 2011 sur l'état des démarches et des actions de développement durable dans les ligues, un certain nombre de constats ont été faits dont, en premier lieu, la nécessité de créer un **réseau de référents développement durable dans les ligues** pour coordonner et porter ces sujets au niveau régional. En 2012, un réseau de référents élus et salariés a ainsi été constitué, chargé de déployer la démarche dans les structures territoriales (ligues, comités, clubs) et d'en animer la réflexion. En 2013, ce réseau a évolué pour prendre en compte la création du Pôle Sociétal de la FFT, et est désormais constitué de référents Pôle sociétal, qui couvrent non seulement les aspects du développement durable mais également ceux des actions sociales et solidaires. Ce réseau constitue le **relais local indispensable** à la diffusion de ces sujets.

L'ensemble de ces référents a déjà été initié au développement durable et à la prise en compte de ses enjeux dans la pratique des activités sportives. Pour les aider et accompagner le changement dans la durée, plusieurs **outils opérationnels** ont été développés et mis à leur disposition sur une plateforme de partage : fiches pratiques thématiques, guides méthodologiques, mutualisation et partage des bonnes pratiques, ou encore un site de covoiturage.

L'ensemble de ces outils et la création de ce réseau de référents doivent permettre d'accompagner les ligues dans la mise en œuvre de leur propre démarche de développement durable, en synergie avec celle de la FFT, du ministère des Sports et des collectivités partenaires.

PRODUITS PLUS RESPONSABLES À LA CENTRALE DU CLUB

La FFT dispose d'une **Centrale du club** qui sélectionne des produits pédagogiques, d'équipement et d'animation à destination des clubs : plus de 800 références répertoriées sur un site dédié ainsi qu'un catalogue en ligne. Cet outil permet aux clubs d'accéder à une large gamme de produits ayant un bon rapport qualité/prix. Dans le cadre de la certification ISO 9001, une enquête de satisfaction est réalisée chaque année. 75 % des clubs ont déjà passé commande à la Centrale du club.

ACTIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

Intégré au Pôle sociétal, le Pôle éducatif, social et solidaire de la direction de la Vie Fédérale (DVF) a pour mission de coordonner l'ensemble des **actions de développement** de la pratique de notre sport **en direction des publics éloignés du tennis** en raison de handicaps ou de conditions défavorisées. Ces actions constituent un axe fort de la fédération pour faire du tennis un sport réservé à tous, vecteur d'intégration et de cohésion sociale.

L'**appel à projets** à destination des clubs confirme pour sa quatrième édition l'engagement croissant des clubs, avec 129 actions présentées par 129 clubs, dont 75 pour la première fois. Ce sont 50 % de demandes supplémentaires par rapport à l'année 2012.

Parmi celles-ci :

- 19 % concernaient le tennis quartiers ;
- 9 % le tennis handisport ;
- 71 % le tennis sport adapté ;
- 1 % le tennis sport santé bien-être (nouvelle thématique introduite en 2013).

Après examen des dossiers, 127 clubs se sont vus récompensés par l'attribution d'une **aide financière** provenant d'une partie des bénéfices de la Journée des Enfants de Roland-Garros. Cette année, les bénéfices nets de cette journée caritative se sont élevés à 216 500 € (-9,5 % par rapport à 2012).

À noter que, depuis 2012, **les conditions d'obtention des subventions ont été modifiées**. Pour pouvoir y prétendre, les clubs devaient au préalable être référencés dans la base fédérale en tant que clubs actifs en matière d'actions sociales et solidaires. De plus, il a été décidé la même année que les subventions récompenseront désormais des actions réalisées et non plus des actions en devenir ou en projet. Les clubs sont donc fortement encouragés à s'engager dans ce type d'actions de manière autonome et sans être tributaires de l'obtention ou non de la subvention fédérale.

ÉTHIQUE SPORTIVE

Guides de communication

La pratique sportive doit s'intégrer dans un véritable **projet éducatif s'appuyant sur des valeurs morales** essentielles. C'est pourquoi la direction technique nationale (DTN) intègre dans sa communication les valeurs de respect et de fair-play. En 2012, elle a réédité le **Guide aux parents** s'adressant aux parents de compétiteurs. Ce document permet d'associer les parents au processus de formation de leur enfant, en leur expliquant quel est leur rôle et quelles sont les valeurs éducatives sur lesquelles la formation va s'appuyer. Ce guide est envoyé aux ligues qui en font la demande et distribué lors de réunions rassemblant parents et entraîneurs.

Consciente du rôle des enseignants qui encadrent ces jeunes et des problèmes déontologiques qu'ils peuvent rencontrer, la DTN a aussi réalisé en 2012 un guide intitulé **Principes de conduites à respecter**, laissant à l'encadrant la responsabilité d'apprécier chaque situation et de choisir la conduite à avoir en conséquence.



Constitution d'un comité d'éthique

La lutte contre le dopage et les risques de corruption liés aux paris sportifs sont depuis longtemps des préoccupations majeures de la fédération, au regard de l'éthique du sport et de la préservation de son équité. La lutte contre le dopage, est de plus, pour elle, une préoccupation essentielle de santé publique.

En 2012, la FFT a constitué un **comité d'éthique** dont le premier objectif est la défense du sport et la promotion des valeurs fédérales. Ses onze membres, dont deux doivent être issus du Comité de direction, ont été désignés par le Bureau fédéral et choisis pour leurs compétences en matière de déontologie et d'éthique, ainsi que pour leur connaissance du tennis.

Le rôle de ce comité consiste à **donner des avis et faire des recommandations sur toute question relevant de l'éthique** et à saisir, le cas échéant, la Commission disciplinaire de tout acte répréhensible porté à sa connaissance qui porterait atteinte à la déontologie ou à l'image du tennis et de la fédération. Une charte éthique est en cours d'adoption pour servir de document de référence au comité chargé de veiller à l'application des principes et règles qui seront édictés.



INSERTION SOCIALE DES JOUEURS DE HAUT NIVEAU

L'insertion sociale des joueurs de haut niveau est une préoccupation de la DTN. Un dispositif a été mis en place dont les bénéficiaires sont les joueuses et joueurs ayant atteint au moins un classement en Promotion. Un large éventail de possibilités leur est proposé. Chaque cas est étudié individuellement et des réponses sur mesure sont apportées par un **groupe de travail**. Constitué de membres de la DTN et de représentants des associations des joueuses et des joueurs, il se réunit régulièrement pour améliorer les prestations proposées et pour déterminer et encadrer les projets qui obtiennent son soutien.

Les demandes se répartissent en quatre catégories :

- les joueuses et joueurs qui envisagent de se destiner à l'enseignement du tennis ;
- celles et ceux qui n'ont pas de projet défini et cherchent une orientation ;

- celles et ceux qui ont déjà un projet de formation diplômante ou qui envisagent de créer une entreprise ;
- celles et ceux qui font appel au groupe de travail reconversion pour s'insérer dans le monde professionnel. Une aide pour trouver des formations, des stages ou une orientation vers des professionnels du placement en entreprise leur est proposée.

Ainsi en 2013, huit sportifs ont été aidés dans leur projet de formation, une joueuse a bénéficié d'un bilan de compétences, un autre a bénéficié d'un stage à la FFT qui a débouché sur un CDD à la suite de l'obtention de son diplôme. Dix autres ont quant à eux suivi la formation pour l'obtention du diplôme d'État d'enseignant de tennis.

INDICATEURS CLÉS

	2013	2012	2011	2010
Journée des enfants de Roland-Garros				
Nombre de clubs ayant répondu à l'appel à projets	129	86	86	75
Bénéfices de la Journée des enfants de Roland-Garros reversés	216 500 €	239 332 €	226 995 €	171 486 €
Actions sociales et solidaires				
Nombre total de clubs référencés sur la base fédérale proposant au moins une action sociale ou solidaire	296	156	-	-
Nombre d'enfants aidés chaque année <i>Tennis en Liberté, Fête le Mur, Soyez sport, Premiers de cordée, clubs FFT</i>	8 355	7 639*	15 161*	6 943*
Nombre d'adultes aidés chaque année Clubs FFT	1 119	-	-	-
Opération Balle Jaune				
Nombre de balles collectées	1 320 000	1 115 000	831 000	610 000
Surface de sols souples réalisés (m ²)	1 204	1 862	1 413	120
Matériel et équipement des clubs				
Nombre de références intégrant des critères de développement durable dans le catalogue de la Centrale du club	18	17	13	7

* chiffre estimatif pour 2010 et 2011, chiffre réel pour 2012



25 000 = **1 t** = **100 m²**
 balles collectées de granulats de sols souples

UN PROCESSUS DE VALORISATION EN 5 ÉTAPES

- 1. Collecte dans les clubs.** Tout au long de l'année, les balles sont déposées par les pratiquants dans des containers installés dans les clubs. Elles sont ensuite acheminées jusqu'au(x) centre(s) de collecte de chaque ligue.
- 2. Tour de France COVED.** COVED, partenaire de l'opération, organise la collecte des balles auprès des ligues. Ce tour de France effectué par deux camions est optimisé afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus.
- 3. Broyage des balles.** L'opération s'effectue dans un centre de traitement adapté et consiste à broyer les balles, puis à séparer par aspiration les granulats de caoutchouc des résidus de feutrine.
- 4. Transformation en sols souples.** Les granulats sont mélangés à de la résine et le tout est coulé sur une infrastructure adaptée pour former un sol souple.
- 5. Parrainage d'organismes locaux.** Les ligues soutiennent des projets locaux en faisant don à une structure de la pose d'un sol pour la pratique d'activités.

UNE OPÉRATION QUI A DU SENS

Quatorze millions de balles de tennis sont vendues chaque année en France (source : FIFAS), dont plus de la moitié servent aux activités de tennis fédérales, en club ou en compétition. Jusqu'en 2008, elles n'étaient pas valorisées en fin de vie.

Si l'Opération Balle Jaune est née de l'initiative de recycler les balles de tennis usagées, elle a été clairement élaborée comme une action à finalité sociale. Le caoutchouc des balles récupéré entame une seconde vie sous forme de sols souples pouvant servir de zones de réception pour des aires de jeux, de plateaux d'évolution pour la pratique d'activités physiques ou encore de terrains sportifs. Les propriétés de ces sols amortissants en caoutchouc en font des revêtements tout à fait adaptés aux personnes fragiles : jeunes enfants, enfants malades, personnes avec handicap moteur ou mental. La triple dimension du développement durable y est pleinement intégrée : la collecte et le recyclage des balles usagées apportent un bénéfice environnemental ; le retraitement s'inscrit dans une dimension économique en créant une filière de valorisation d'un déchet complexe ; enfin, le don de sols souples à des organismes locaux remplit un objectif social et solidaire.

“ Je suis attaché à cette opération parce que, quelque part, ma vie ressemble à celle de la balle de tennis. Au début, elle est toute neuve. À force d'être utilisée, elle s'use et meurt. Et puis, on lui redonne une seconde vie en utilisant les granulats de caoutchouc pour faire des tapis. Moi aussi, j'ai eu une 2^e vie après mon accident grâce au tennis en fauteuil. Cette notion de recyclage est importante pour moi. Je suis un ancien vétérinaire, un ancien tennisman, recyclé en quelque sorte en joueur de tennis en fauteuil. ”

Stéphane Houdet, n°2 mondial en simple et n°1 mondial en double, vainqueur Roland-Garros 2012 et 2013, parrain de l'opération



UNE PROGRESSION FORTE D'ANNÉE EN ANNÉE

Pour la fédération, l'Opération Balle Jaune est tout d'abord un succès auprès de ses clubs qui ont rapidement montré beaucoup d'enthousiasme à participer à cette action citoyenne. Grâce à cette mobilisation, le volume collecté n'a cessé de progresser (de 20% en moyenne, chaque année) pour arriver à 1 340 000 balles en 2013.

Depuis 2009, près de 5 000 m² de sols souples ont été réalisés au bénéfice de 24 structures locales. La solidarité des ligues entre elles grâce à la mutualisation de leur collecte, permet à des projets de grande taille de voir le jour comme, par exemple, une surface de 646 m² à Oyonnax, dans l'Ain. D'autre part, plusieurs ligues ont déjà parrainé la réalisation d'un second voire troisième sol pour permettre à de nouvelles institutions de leur région d'en être bénéficiaires.

Les multiples utilisations possibles du tapis selon le type de surface (terrain sportif, aire de jeu, piste d'athlétisme) et les publics bénéficiaires (enfants, adolescents ou adultes avec handicap) permettent d'envisager de nombreux autres projets. En effet, si ces projets locaux sont aujourd'hui en majorité tournés vers des organismes en charge de personnes en situation de handicap, la finalité sociale de l'opération est aussi de soutenir plus largement des structures éducatives, de réinsertion ou des associations de solidarité.

“ Pour moi, l'opération a du sens. Au-delà du fait que ces balles sont recyclées, elles vont servir pour des hôpitaux, des centres de rééducation pour les enfants qui vont pouvoir faire du sport et retrouver le sourire le temps du jeu. C'est une opération fantastique. La planète appartient à tous, à nous de la préserver. C'est important que tout le monde soit impliqué. ”

Arnaud Clément, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, parrain de l'opération

LA NÉCESSITÉ DE PÉRENNISER L'OPÉRATION

La mise en place de cette action a largement dépassé le cadre des activités traditionnelles d'une fédération sportive. Elle implique des moyens financiers, humains ou d'équipement afin de gérer un important dispositif logistique (stockage et collecte) pour les clubs et les centres de ligues ; mais aussi de trouver un organisme souhaitant accueillir un tapis souple et de s'assurer du financement du projet.

Économiquement parlant, la filière de récupération et de recyclage des balles pour en faire des sols souples n'est pas viable. Leur large diffusion sur le territoire nécessite une logistique dense et coûteuse pour leur collecte. À cela, il faut ajouter le coût significatif du broyage qui rend ce granulat de caoutchouc plus cher à produire que le granulat EPDM « neuf ». Ainsi, sans l'implication de la FFT, la filière disparaîtrait.

Avec l'accroissement du nombre de balles collectées et, donc de sols à réaliser, les coûts risquent également d'augmenter. C'est pourquoi la FFT, qui assume aujourd'hui la plus grande partie de ces coûts, cherche de nouveaux partenaires techniques ou financiers afin d'être en mesure de pérenniser l'opération.

En effet, il apparaît primordial pour la FFT de poursuivre le développement de l'Opération Balle Jaune, action emblématique et reconnue, jusque dans des secteurs d'activité a priori éloignés du sien. En parlant de la FFT auprès de nouveaux publics et en renforçant certaines collaborations, l'opération est aussi un réel soutien au développement plus général du tennis et notamment du « sport pour tous » en favorisant l'accès à la pratique sportive à des personnes en situation de handicap ou malades.

“ Sans l'Opération Balle Jaune, il aurait été impossible d'obtenir ce terrain. Le sport occupe une grande place dans les activités de développement moteur de nos jeunes résidents. Et ici, grâce au plateau sportif entièrement refait, ils peuvent pratiquer une dizaine de disciplines. D'ailleurs, l'un d'entre eux a décroché un titre de champion du monde en soulevant 130 kg de fonte ! ”

Isabelle Chatelain, directrice de l'Institut d'éducation motrice de Gonesse, bénéficiaire de l'opération

Le tennis sait être solidaire depuis longtemps et, sur tout le territoire, les bonnes volontés n'ont jamais manqué. Du tournoi de tennis pour jeunes handicapés mentaux aux journées « découverte » en lien avec une école, en passant par un cours collectif de tennis handisport, la FFT parvenait parfois à apporter son aide mais longtemps, seule la journée Benny-Berthet (aujourd'hui rebaptisée Journée des enfants de Roland-Garros), créée en 1977, établissait un lien entre tennis et solidarité. Une dizaine d'associations bénéficiaient des recettes générées par cette journée d'exhibitions mais les clubs restaient à l'écart.

Consciente de ses responsabilités, au lendemain des élections de 2009, la nouvelle équipe dirigeante de la FFT a senti qu'il était désormais nécessaire d'agir au service des structures fédérales impliquées dans ces combats. Ainsi, l'une des principales propositions du programme FFT2012 visait à fédérer les opérations éducatives, sociales et solidaires conduites par les ligues, les comités et les clubs. Pour mener à bien cette mission, une structure dédiée a été mise en place avec la création d'un pôle éducatif, social et solidaire au sein de la direction de la Vie Fédérale, piloté par des élus et des permanents du siège. Un groupe de travail « Actions sociales et solidaires » a également été constitué et un socle commun a été défini pour recentrer le soutien caritatif de la fédération sur l'enfant, le tennis et le club, soutien élargi en 2012 aux adultes en ce qui concerne le tennis sport adapté et le ten-

nis sport santé bien-être. Le soutien de la FFT aux clubs et aux actions fédérales menées dans ce domaine s'articule désormais autour de trois axes :

- Un budget de fonctionnement qui permet de soutenir et organiser des actions telles que les animations tennis en hôpital ou les championnats de France de tennis sport adapté.
- Un budget dédié au plan pour le développement du tennis en fauteuil roulant qui subventionne l'achat de fauteuils roulants par les ligues, les comités et les clubs.
- Un budget issu des recettes nettes de la Journée des enfants de Roland-Garros qui est reversé aux clubs affiliés lauréats de l'appel à projets FFT et aux associations partenaires, Fête le Mur et Tennis en Liberté.

APPEL À PROJETS « ACTIONS ÉDUCATIVES, SOCIALES ET SOLIDAIRES »

L'appel à projets, initialement articulé autour des axes tennis-enfants-clubs, a été lancé en 2010 à destination des clubs menant des actions de qualité et pérennes auprès de publics défavorisés ou handicapés dans les domaines éducatif, social et solidaire. Depuis son lancement, l'appel à projets a recensé environ 257 clubs porteurs de projets, issus de 29 ligues, ce qui représente 24 578 jeunes aidés et accueillis pour la pratique du tennis. Jusqu'à

présent, 71 % des projets concernent le tennis sport adapté (handicap mental et/ou psychique), 19 % le tennis quartiers, 9 % le tennis handisport (essentiellement tennis en fauteuil) et 1 % le tennis sport santé bien-être (thématique introduite en 2013). Chacun des clubs dont l'action a été retenue par le groupe « Action sociale et solidaire » reçoit une aide – qui ne peut pas dépasser 50 % du budget de l'action – pouvant aller jusqu'à 1 400 €. Il est à noter que les actions les mieux récompensées sont les actions inclusives, qui permettent d'intégrer ces enfants et/ou adultes dans un milieu ordinaire, au sein des clubs et dans les groupes classiques, et les actions comportant des cycles longs d'apprentissage.

ASSOCIATIONS PARTENAIRES À BUT SOCIO-SPORTIF

La FFT est partenaire de l'association Fête le Mur, fondée et présidée par Yannick Noah, qui permet aux enfants des milieux défavorisés et habitant en « zones sensibles » de pratiquer le tennis, de se perfectionner dans ce sport et, pour certains, d'y trouver un débouché professionnel. La FFT soutient l'association à travers la mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers. Des équipes pédagogiques professionnelles, composées d'enseignants diplômés et d'arbitres, les initient et les aident à progresser. Pour les jeunes les plus prometteurs, des clubs affiliés FFT « clubs passerelles », partenaires locaux des 27 sites Fête le Mur, localisés dans 19 ligues, les accueillent au sein de leurs structures pour poursuivre leur progression sportive ou leur formation d'arbitrage.

La fédération aide également l'association Tennis en Liberté, dont la présidente d'honneur est l'ancienne joueuse Isabelle Demon-

geot, qui soutient le parcours tennistique de jeunes filles volontaires ne bénéficiant d'aucune aide de la part des instances sportives et dont les parents n'ont pas les moyens financiers suffisants pour les accompagner dans un projet sportif. Par ailleurs, la FFT collabore aussi avec l'association Premiers de Cordée, avec laquelle elle effectue des animations tennis auprès d'enfants hospitalisés dans les services pédiatriques.

FÉDÉRATIONS PARTENAIRES

Afin de favoriser le succès d'athlètes français dans les épreuves tennistiques des Jeux paralympiques de Londres 2012, la direction technique nationale de la FFT a soutenu la Fédération Française Handisport par une subvention destinée à la préparation de joueurs identifiés comme « médaillables ». Le succès a été au rendez-vous puisque cette délégation a rapporté deux médailles d'argent et une de bronze aux épreuves de simple et de double messieurs.

Dans le cadre de sa collaboration avec la Fédération Française du Sport Adapté, la FFT soutient depuis 2010 l'organisation des championnats de France de tennis sport adapté. La FFT a été à l'origine de la co-rédaction d'un guide conseil pour la pratique des personnes en situation de handicap mental ou psychique à destination des clubs intitulé *Le tennis, un sport adapté*.

Aujourd'hui, ce sont 238 clubs (vs 132 en 2012) qui sont référencés dans la base fédérale comme proposant une activité tennis handisport ou tennis sport adapté.

« Depuis juin 2010, dans le cadre de l'appel à projets de la Fédération Française de Tennis, notre club mène une action d'initiation au tennis auprès d'enfants du Nid Prado Rhône-Alpes, maison d'enfants à caractère social, située sur la commune du club. La subvention accordée par la FFT nous permet de continuer à offrir le voyage annuel à Roland-Garros, cerise sur le gâteau pour tous les enfants qui participent durant toute l'année au programme tennis. Au-delà du financement, c'est la reconnaissance de la justesse de notre action qui est pour nous primordiale. Devenir lauréat est un témoignage de confiance de la fédération qui contribue à crédibiliser l'action que nous menons et nous donne la force de continuer ce projet, de le faire vivre et grandir toujours plus. »

Michel Amat, président du club de tennis de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs





AXE 3 VIE DU SIÈGE



Revue des actions menées

L'intégration des concepts de développement durable dans le domaine des ressources humaines se traduit par la prise en compte de la dimension sociale et humaine (le capital humain) dans l'appréciation de la performance de l'entreprise. La FFT a choisi de concentrer ses efforts sur quatre domaines importants que sont l'égalité professionnelle, le maintien dans l'emploi des seniors, le développement des compétences et la communication RH.

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS DU SIÈGE

À la suite des diagnostics eau et énergie réalisés entre 2010 et 2012, et dans le cadre du projet de modernisation du stade, un cahier des charges très précis a été défini afin de rendre le site plus économe. Les infrastructures et performances énergétiques ont été améliorées au fur et à mesure des travaux réalisés dans le stade: utilisation de lumières LED ou fluo, détecteurs de mouvements, etc. La **consommation électrique** a ainsi diminué de près de 12% depuis 2010. En ce qui concerne la **consommation en eau**, le suivi rigoureux des infrastructures techniques et le comportement des salariés expliquent la diminution de près de 30% depuis 2010.

Concernant les **déchets**, le dispositif de tri, présent depuis les Internationaux 2010, a été étendu en 2012 à l'ensemble des locaux de la FFT, restaurants inclus. Du mobilier adapté permet de recueillir les plastiques et métaux recyclables ainsi que les capsules de café. Auparavant, seul le papier était trié.

Depuis fin 2011, les **impressions de papier** de bureau se font pour les trois quarts sur papier recyclé ou à défaut sur papier issu de forêts gérées durablement. La consommation annuelle de ces impressions a diminué de près de 1000 ramettes en 2013, soit 21,3% de réduction par rapport à l'année 2012, s'élevant en moyenne à 9 ramettes par salarié et par an. Le remplacement progressif des imprimantes individuelles par des serveurs collectifs et l'instauration d'un système de badges devraient permettre d'abaisser encore sensiblement ce chiffre dans les années à venir.

S'agissant de ses **éditions**, la FFT **réduit régulièrement sa consommation annuelle** (202 tonnes de papier en 2012 vs 177 tonnes en 2013) notamment grâce à la dématérialisation de certains supports d'édition.

RESSOURCES HUMAINES

L'intégration des concepts de développement durable dans le domaine des ressources humaines se traduit par la prise en compte de la **dimension sociale et humaine** (le capital humain) dans l'appréciation de la performance de l'entreprise.

La FFT a choisi de concentrer ses efforts sur quatre domaines importants que sont l'égalité professionnelle, le maintien dans l'emploi des seniors, le développement des compétences et la communication RH.

L'égalité professionnelle

Dans le cadre de son rapport annuel 2013, la FFT a pris certains engagements en faveur de l'égalité professionnelle. Ces engagements portent sur **4 domaines**: la sensibilisation des acteurs du recrutement aux questions d'égalité et de mixité, l'accompagnement, la réduction des écarts de rémunération et le maintien du lien social des salariés au retour ou lors d'un congé familial.

La FFT entend confirmer sa volonté de poursuivre ces engagements qui seront consolidés dans le cadre d'un accord d'égalité professionnelle en 2014.

L'emploi et l'accompagnement des seniors

Dans le cadre du plan d'actions en faveur de l'emploi des seniors mis en place en 2010, la FFT s'est fixé plusieurs objectifs, dont le maintien global dans l'emploi d'un pourcentage d'au moins 12% de salariés âgés de 55 ans et plus. À la fin 2013, cette population représente 18% de l'effectif contre 14,38% en 2010.



Le développement des compétences

En 2013, la part de salariés formés est d'environ 45 %. Au-delà des actions individuelles, qui représentent encore une large part du budget formation, la FFT poursuit son programme de **formation spécifique** pour les managers initié en 2012 avec la formation sur la réalisation des EAA. Les nouveaux modules de formation concernent maintenant les fondamentaux du management (le collectif et l'individuel). Ce parcours se poursuivra en 2014 avec des ateliers spécifiques (risques psycho-sociaux...).

La communication RH

La FFT met l'accent sur le **développement de la communication RH et managériale** pour mieux accompagner les organisations, mieux faire connaître la politique RH et sociale de la FFT et contribuer à développer nos données sociales.

Un **livret d'accueil** a été créée en 2013 pour faciliter l'intégration des collaborateurs, il vient s'ajouter aux autres outils de communication RH existants (newsletter, intranet RH...).

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

La diversité des activités de la FFT l'amène à travailler avec une **grande variété de parties prenantes internes** (licenciés, clubs, comités, ligues, salariés, élus, etc.) **et externes** (pratiquants de tennis, spectateurs et entreprises clientes de ses événements, joueurs professionnels, instances internationales de tennis, médias, riverains du stade, collectivités locales, ministères, entreprises partenaires et prestataires, etc.).

La FFT intègre de façon de plus en plus systématique ses parties prenantes dans la conduite de ses projets. Ainsi, par exemple, tant dans le cadre de **l'accessibilité du stade Roland-Garros** que dans celui de l'optimisation du dispositif de tri, elle a su s'entourer et installer **un échange constructif avec des associations ou des organismes spécialisés** en vue de recueillir leurs

avis et recommandations. Concernant le projet de modernisation du stade, la FFT a organisé une large concertation publique l'amenant à prendre en considération les avis d'associations environnementales, de riverains ou de préservation du patrimoine entre autres.

S'agissant de son implication auprès des partenaires, la FFT organise depuis 2012 à Roland-Garros, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, une **rencontre officielle** avec les responsables développement durable des partenaires du tournoi. À la suite de cette rencontre, elle a été invitée à rejoindre un groupe de responsables de développement durable composé d'une quinzaine de membres, dont plusieurs sont partenaires de Roland-Garros. Ce groupe, qui se réunit de manière bimestrielle, est un espace de partage des bonnes pratiques et de retours d'expériences en matière de développement durable et de performance globale.

Au-delà de cette nouvelle dimension de collaboration avec ses partenaires, **la FFT s'est engagée dans plusieurs groupes de réflexion** en vue de faire progresser sa responsabilité sociétale et, plus largement, de faire du sport un secteur exemplaire de notre société. L'implication de la FFT auprès du ministère des Sports s'est prolongée au-delà de l'élaboration de la Stratégie nationale du développement durable du sport par son intégration dans le club « Sport et développement durable ». Piloté par le ministère des Sports, celui-ci regroupe des acteurs institutionnels du sport et a pour ambition de développer le partage d'informations et de bonnes pratiques en termes de développement durable entre les acteurs du monde sportif amateur et ceux du monde professionnel.

Enfin, dans une démarche d'amélioration continue, les salariés des différentes directions sont également incités à participer régulièrement à des groupes de réflexion, colloques, séminaires ou salons spécialisés afin de prendre connaissance des innovations et des bonnes pratiques intéressant leur métier.

INDICATEURS CLÉS

	2013	2012	2011	2010
Parité				
Pourcentage de femmes dans l'effectif	36 %	36 %	37 %	38 %
Pourcentage de femmes chez les cadres	34,8 %	35,8 %	36,4 %	35,7 %
Pyramide des âges				
Pourcentage de salariés seniors (55 ans et plus)	17,77 %	16,5 %	14,3 %	14,4 %
Pourcentage de salariés de moins de 25 ans	10,24 %	15 %	14,9 %	18,1 %
Formation				
Pourcentage de salariés formés (un même salarié peut participer à plusieurs formations)	44 %	58 %	30 %	35 %
Nombre d'heures de formation suivies en moyenne par salarié formé	35,5 %	38,5	20,7	21,9
Égalité des chances				
Taux d'emploi des personnes handicapées	1,68	2,70	1,61	1,56
Renouvellement des effectifs				
Taux de rotation	4,41	3,58 %	6,99 %	6,69 %
Équilibre vie professionnelle/vie personnelle				
Nombre de personnes en temps partiel choisi	21	18	18	18
Consommation de ressources				
Consommation électrique (Kw)	13 200 134	12 186 665	13 069 270	14 963 056
Variation annuelle	+8,3 %	-7 %	-12,7 %	-7,4 %
Consommation d'eau (m³)	32 997	43 903	41 027	46 482
Variation annuelle	-24,8 %	+8 %	-11,7 %	-22,1 %
Consommation de papier bureautique - impressions + éditions (tonnes)	186	213	250	-
Variation annuelle	-12,3 %	-14,8 %	-	-

ZOOM

GESTION DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DANS LE STADE ROLAND-GARROS

Le stade Roland-Garros, ce sont les Internationaux de France mais aussi, tout au long de l'année, les activités du siège de la fédération, l'entraînement des joueurs de haut niveau, la tenue de certaines compétitions nationales ainsi qu'un espace de séminaires et de conventions d'entreprises. Avec plus de 350 personnes travaillant à l'année sur le site et une occupation de l'espace très variable, la gestion de l'eau et de l'énergie au sein du stade est assez complexe.

De plus, contrairement à d'autres stades de type arène, le stade Roland-Garros est constitué de plusieurs infrastructures réalisées à des périodes différentes, ne répondant donc pas toutes aux mêmes normes. Ceci oblige la FFT à rénover et améliorer les différentes parties du stade au fur et à mesure en y investissant plusieurs millions d'euros chaque année, avec l'ambition de rendre le site le plus économe possible, amélioration facilitée par les progrès techniques.

CONSOMMATION D'EAU

La consommation d'eau du stade est très importante puisqu'elle représente plus de 30 000 m³/an, soit plus de 800 équivalent-habitants. Ceci s'explique notamment par l'arrosage de la surface plantée dans le stade, qui est assez importante, mais aussi par les besoins spécifiques à la terre battue présente sur les vingt courts du stade. Celle-ci nécessite l'utilisation d'eau pour son entretien, surtout pendant la phase de tournoi.

Ainsi, 50 % de l'eau est consommée entre avril et juin, correspondant à la remise en état des courts et au fonctionnement du tournoi ; 25 % de juillet à septembre ; et 25 % d'octobre à mars.

Pour prendre la pleine mesure de la problématique de l'eau, la FFT a lancé un diagnostic eau au début de l'année 2012. Des actions ont déjà été initiées pour diminuer la consommation : arrosage automatique, récupération de l'eau et meilleure détection des fuites. Il y a cinq ans, la consommation était plus importante de 50 %.

Depuis 2011, la fédération a installé un système d'urinoirs sans eau dans les toilettes destinées au grand public, sur le parvis du court Suzanne-Lenglen. L'accueil du public et les retours des services d'entretien positifs ont convaincu la fédération de généraliser ces installations. En plus de réduire la consommation en eau, cette initiative permet également de sensibiliser le grand public.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La seule source d'énergie utilisée sur le site de Roland-Garros est l'électricité. Sa consommation est d'environ 13 000 MWh/an, soit l'équivalent de près de 780 foyers.

Si la population présente sur le site de Roland-Garros s'accroît fortement à l'occasion du tournoi – plus de 15 000 personnes sont accréditées (salariés, intérimaires, prestataires, joueurs et accompagnants, presse/médias, partenaires, etc.)



et plus de 460 000 spectateurs y assistent –, la surconsommation imputable au tournoi ne représente que 5 à 8 % de la consommation annuelle. En effet, l'éclairage extérieur, les postes informatiques, vidéo ou de télécommunication, dont l'utilisation augmente de manière exceptionnelle lors du tournoi, pèsent peu au final sur ce bilan face aux postes les plus importants que sont le chauffage et la climatisation, plus réguliers sur l'année.

Afin de mieux maîtriser ses consommations et de planifier les investissements nécessaires, la FFT a fait réaliser le diagnostic énergétique de ses infrastructures en 2010-2011. Le constat principal de ce diagnostic a été la mauvaise isolation des bâtiments. Conçus à l'origine pour une utilisation uniquement pendant le tournoi, la plupart de ces bâtiments sont désormais occupés tout au long de l'année afin d'optimiser l'utilisation des espaces. Cela a engendré des consommations énergétiques non prévues à l'année, principalement liées au chauffage et à la climatisation.

Les marges d'amélioration sont significatives et le diagnostic donne de nombreuses pistes pour y parvenir. Les travaux d'amélioration du stade réalisés au cours des dernières années intégraient déjà la volonté de réduire la consommation énergétique du stade. Ainsi, après un pic en 2005, celle-ci est depuis en forte diminution, et ce malgré une augmentation constante du nombre d'employés. Entre 1995 à 2005, l'accroissement des zones de réception et de bureaux et la généralisation de la climatisation sur le site avaient conduit à de très fortes hausses de la consommation d'énergie. Depuis 2005, des systèmes de détection de mouvements ont été installés à travers le site, l'utilisation de lumières LED ou fluo a été généralisée et l'éclairage a été optimisé : ces initiatives ont déjà permis de réduire de deux tiers certains postes de consommation énergétique.



Le FEDER soutient les efforts de la FFT sur son stade

Le rôle du Fonds européen de développement régional est de promouvoir l'investissement et de contribuer à réduire les déséquilibres entre les régions de l'Union européenne. En Île-de-France, le FEDER vise à pallier les problèmes économiques, sociaux et environnementaux. Il est axé sur le soutien de projets d'innovation, de développement économique et de développement durable. C'est à ce titre qu'il a contribué au financement du diagnostic énergétique du stade Roland-Garros courant 2011. Ce diagnostic a confirmé la pertinence des travaux déjà réalisés ou prévus ces dernières années afin de réduire les consommations énergétiques du stade et formulé quelques recommandations complémentaires. En raison du projet de modernisation du stade, les grands travaux recommandés dans l'audit ne sont, pour la plupart, plus d'actualité puisque de nombreuses infrastructures sont vouées à disparaître. Néanmoins, les recommandations sont prises en compte pour la conception des nouvelles infrastructures et la rénovation de celles qui seront conservées.

Modernisation du stade Roland-Garros

DES ENJEUX SOCIÉTAUX ASSUMÉS

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros, à l'inverse de la quête de gigantisme et de la surenchère observées ces dernières années dans beaucoup d'autres projets, se veut raisonnable et équilibré, limitant ainsi l'impact de ses activités sur l'environnement. Rester Porte d'Auteuil, c'était bien évidemment privilégier un environnement exceptionnel au cœur de Paris et cultiver l'identité forte du tournoi, qui apparaît comme le meilleur garant de la pérennité de son succès. C'était aussi capitaliser sur le bassin de population de Paris et, par conséquent, limiter les déplacements motorisés massifs qui caractérisent un stade hors de la cité. C'était enfin valoriser une structure existante, et ainsi limiter les démolitions et constructions, et donc les nuisances de chantier.

Le concept même de stade urbain à périmètre variable, pendant et hors tournoi, évitera de mobiliser de façon permanente des espaces inutilisés en dehors du tournoi.

Dans sa volonté d'optimisation de ces espaces, la FFT rendra publique la nouvelle esplanade verte créée au sein même de l'emprise historique du stade sur la place des Mousquetaires, et réfléchit également à la mise à disposition de certaines installations du futur stade pour des associations locales ou d'autres publics intéressés.

La FFT entend profiter du projet de nouveau stade pour franchir un cap dans la mise en œuvre de sa démarche en matière de développement durable. Son ambition est d'améliorer significativement la performance environnementale et sociale du stade. Ainsi, au terme du projet, le stade Roland-Garros sera moins consommateur en énergie et en eau et plus efficace dans son traitement des déchets. Les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap seront significativement améliorées et le stade contribuera davantage à la restauration de la biodiversité et au bien-être des différentes populations qui lui sont liées.

UNE DÉMARCHÉ TRANSPARENTE ET CITOYENNE

Consciente des enjeux socio-économiques et de l'impact du projet sur son environnement, la FFT a décidé de saisir en juin 2011 la Commission nationale du débat public (CNDP). Cette autorité administrative indépendante, qui a pour mission de déterminer les modalités de participation du public au processus de décision, a recommandé une concertation et a nommé un garant indépendant. Sous l'égide de ce garant, cette concertation s'est déroulée d'octobre 2011 à janvier 2012 et a eu pour triple objectif de mettre à la disposition du public toute l'information nécessaire à l'évaluation du projet, de recueillir les divers avis des riverains, des élus, des associations, des sportifs et de toutes les personnes concernées, et enfin de permettre le débat autour du projet de modernisation du stade.

Au terme de ce processus, la CNDP a donné acte à la FFT d'avoir organisé une concertation conformément à ses recommandations.

Pour sa part, la FFT a estimé que cette concertation avait permis d'approfondir son projet et de créer des synergies entre les acteurs qui s'y étaient associés (les mairies de Paris et de Boulogne-Billancourt, la mairie du 16^e arrondissement, la préfecture de police, la RATP, etc.). De plus, en jouant le jeu de la transparence, elle a pu recréer des relations de confiance avec ses riverains. Elle a également pu améliorer son projet sous plusieurs aspects grâce aux évolutions qui ont été apportées lors de cette concertation.

Pour poursuivre le dialogue ainsi engagé, la FFT a mis en place fin 2012 un comité de suivi, composé de représentants de la FFT, des villes de Paris et de Boulogne-Billancourt, de la mairie du XVI^e arrondissement, des associations de défense du patrimoine, de défense de l'environnement et de riverains. Ce comité de suivi a vocation, pour prolonger la concertation, à se réunir aux principales étapes du projet, puis pendant le chantier. Il s'est réuni deux fois en 2013.



Enfin, il est à noter que, conformément au Code de l'Environnement, la FFT devra, dans le cadre de l'instruction des permis de construire, soumettre son projet à une enquête publique (loi Bouchardeau).

LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le processus de modernisation du stade Roland-Garros a intégré très en amont une démarche environnementale forte. Pour concrétiser cet engagement, la FFT a fait le choix d'appliquer à l'ensemble du triangle historique la certification « BREEAM Tailored Criteria », certification à retentissement international notamment mise en place pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012. Cette certification s'appuie sur la mise en place d'un référentiel « sur mesure » spécifique au projet concerné. Dans le cas du projet de Modernisation du Stade Roland-Garros, elle permet notamment de valoriser les actions mises en œuvre sur les espaces extérieurs et non uniquement sur les bâtiments.

La modernisation du stade Roland-Garros s'inscrit également dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris pour les parties neuves ou fortement rénovées des bâtiments. Le projet est conçu afin de limiter son impact environnemental à tous points de vue, en particulier lors de son exploitation.

Afin de réduire la dépense énergétique du site, un travail spécifique sur les enveloppes des bâtiments a été effectué. Ainsi sont privilégiés la ventilation naturelle, le chauffage d'appoint ponctuel et la protection solaire passive. La réflexion porte aussi sur les systèmes techniques, pensés performants mais simples d'utilisation, et surtout adaptés à l'usage réel des bâtiments. Des pompes à chaleur répondant à ces critères sont prévues pour chauffer et refroidir les locaux.

Les locaux non utilisés en dehors du tournoi seront chauffés uniquement pour les maintenir hors gel. L'objectif est de réduire les consommations énergétiques actuelles de moitié. La gestion de l'eau constitue l'un des enjeux les plus importants du projet.

D'une part, le projet se situe réglementairement dans la zone de suppression totale du rejet d'eaux pluviales vers l'égout, et d'autre part, la nécessité de protéger les terrains de tennis des pluies d'orage pendant le tournoi impose la mise en œuvre de

dispositifs permettant un fonctionnement du site en autonomie du réseau public.

Pour y parvenir, le projet favorise dans un premier temps une infiltration maximale sur site, avec une augmentation de la part de pleine terre de plus de 37% sur la parcelle A et une végétalisation à 50% des toitures terrasses créées (1750 pour 3300 m² de toitures terrasses environ). Dans un second temps le projet prévoit des réservoirs enterrés sous les voies de circulation ou en aérien dans des zones paysagères non accessibles.

Au-delà des propriétés de rétention des eaux pluviales, ces dispositions permettent d'une part, une augmentation du confort de l'usager par une limitation de l'effet d'îlot de chaleur urbain, et, d'autre part, une plus grande biodiversité sur site.

Le projet réhabilité vise, par ailleurs, à réduire sa consommation d'eau potable. Le remplacement des équipements existants par des appareils hydro-économiques ainsi que la récupération d'eau pluviale pour l'arrosage du site permettront une économie d'environ 30% en eau potable.

D'autres mesures à l'étude (raccordement sur le réseau d'eau non potable, récupération des eaux de pluie des gradins) permettraient d'envisager au total une économie de 50%.

Un soin particulier a été apporté au traitement paysager des espaces. L'ambiance végétale est renforcée et se décline au travers de lieux conviviaux pour le public (pelouse en belvédère sur le site, allées plantées, place verte des Mousquetaires, merlons paysagers) selon le principe du « confort adaptatif » offrant au visiteur la possibilité de choisir son environnement et d'en changer volontairement : plaisir du soleil puis plaisir de l'ombre. Les aménagements paysagers permettent ainsi d'explorer les possibilités de variations spatiales et de conditions hygrothermiques.

Cette présence du végétal sur le site crée, par ailleurs, une continuité du bois de Boulogne vers la ville de Boulogne, et offre un cadre agréable et calme aux usagers, qu'ils soient visiteurs, joueurs ou salariés de l'organisation.

Le projet inclut enfin une préoccupation d'amélioration de la biodiversité locale et du rôle écologique du site, traduite dans le cadre d'un plan de gestion écologique élaboré et suivi par un professeur du muséum d'histoire naturelle.

CHIFFRES CLÉS

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros, tel qu'il est défini dans les différents dossiers de permis de construire, permet de répondre aux engagements de la FFT pris dans le cadre des études préliminaires du schéma directeur paysager puis du plan guide, à savoir :

- Une emprise du tournoi dans la CODP (Convention d'Occupation du domaine public) passant de 86 570 m² dans l'ancienne configuration à **107 072 m²** dans la nouvelle (non compris l'avenue Gordon-Bennett mise à disposition pendant le tournoi).
- Une diminution générale de l'emprise bâtie de **4,2%** sur le triangle historique par une reconfiguration des espaces et des constructions.
- Une augmentation des espaces libres (sans construction au-dessus du sol) de **2,9%** sur le triangle historique par une rationalisation générale des emprises bâties.
- Une réduction des installations provisoires pendant le tournoi passant de **10 060 m² à 3 878 m²** (- 61,5%), par

un regroupement sous les emprises bâties et notamment sous les tribunes fixes des courts secondaires, libérant autant de surfaces pour la bonne circulation des personnes sur le site et allégeant les nuisances pour les riverains pendant les opérations de montage et démontage.

- Un maintien de l'objectif général de **56%** de pleine terre sur l'ensemble de la nouvelle CODP, malgré une réduction de 2% sur le triangle historique (54%), essentiellement du fait de la nécessaire construction de tribunes fixes sur les courts annexes.
- Une augmentation importante, sur le triangle historique, des sols perméables en pleine terre, c'est-à-dire directement utilisables pour les plantations, passant de 11 549 m² à **15 901 m² soit 37,7% de plus**, le tout selon un plan ordonnancé et reconfiguré, ce qui permet des plantations d'une très grande qualité et d'une grande pérennité.
- Une augmentation du nombre d'arbres de **22,9%** sur l'ensemble du site (+ 123 sujets).



Ce document est imprimé en un nombre limité d'exemplaires et sur papier recyclé ♻️ 100%
Il est disponible sur le site Internet de la FFT.

Informations : www.fft.fr – rubrique Développement Durable

Contact : dev.durable@fft.fr



Fédération Française de Tennis

2, avenue Gordon-Bennett - 75016 Paris - Tél. : 01 47 43 48 00

FFT/Direction Marketing et Communication/Pôle Responsabilité Sociétale

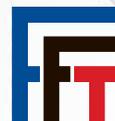
Photos : © FFT/DR



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

GDF SUEZ

Babolat



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS